



**Règlement grand-ducal du 30 mai 2018 portant création d'une annexe de l'Institut national des langues sur le campus Belval de l'Université du Luxembourg à Esch-sur-Alzette et portant dénomination de son annexe à Mersch - RECTIFICATIF.**

L'intitulé du règlement grand-ducal du 30 mai 2018 publié au Journal officiel, Mémorial A - N° 460 du 8 juin 2018 est à remplacer par l'intitulé suivant :

«

Règlement grand-ducal du 30 mai 2018 portant création d'une annexe de l'Institut national des langues sur le campus Belval de l'Université du Luxembourg à Esch-sur-Alzette ainsi que d'une annexe de l'Institut national des langues à Mersch.

»

